Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260518-2026_060-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote	
A l'unanimité	
Pour	: 26
Contre	: 0
Abstention	: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **19/05/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/05/2026.
L'an 2026, le 18 mai à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur GUINARD Arnaud, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12/05/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, M. DE OLIVEIRA Manuel, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric (adjoints) ; M. CHILOU Hervé, Mme DANDO Géraldine, M. ROLLAND Thierry, M. PERROCHEAU Jean-Christian (conseillers délégués) ; M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, Mme BAREL Aude, M. TALLENDIER Louis, Mme LE DEUN Solen, Mme DESCAMPS Catherine, M. BEUCHET Laurent, Mme ETIENNE Valérie, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GUIHARD Lydie à Mme COTTO Rozenn, M. HARDÉ Vincent à Mme BAREL Aude, Mme JAMES Anaïs à Mme DANDO Géraldine, M. LE VAILLANT Erwan à Mme GOGUET Pascale
Absent(s) : M. BARDEL Philippe

Secrétaire de séance : M. GRASBON Frédéric

DÉLIBÉRATION 2026 -060 — Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs - Établissement de la liste de contribuables proposés aux fonctions de commissaires

Rapporteur : M. Arnaud GUINARD, Maire.

En application du 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.
Pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 2 000 habitants, cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, et de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est celle du mandat des membres du Conseil municipal.
La CCID a pour rôle principal de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Par ailleurs, depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).
La désignation des membres de la CCID est effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du Conseil municipal.
Conformément au 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), les commissaires proposés doivent remplir les conditions suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260518-2026_060-DE

- être âgés de 18 ans au moins ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les membres du Conseil municipal trouveront ci-dessous une proposition de liste de contribuables proposés aux fonctions de commissaires de la CCID de Romillé.

1	M.	AUBERT	Serge	20/10/1960	16 LA PLÉRIE
2	M.	BAUDRIER	Pierre	26/05/1947	34 L'HOTELLERIE
3	MME	BEC	Aline	26/04/1973	3 RUE RENÉ DUMONT
4	M.	BEDFERT	Sylvain	08/01/1990	7 LA VILLE CHAPELLE
5	MME	BERRÉE	Sylvie	22/06/1967	25 LA LECTAIS
6	M.	BÉTHUEL	Léon	19/07/1952	6 LE PLACIS ROUAULT
7	MME	BRETON	Marie-Thérèse	09/02/1954	13 RUE DU PRÉ GONEL
8	M.	CHESNEL	Jean-Yves	12/11/1968	13 LA VILLE FERRÉ
9	MME	CHEVILLON	Marie-Claude	05/03/1953	96 LE PETIT BOIS
10	M.	CORVAISIER	Jean-François	13/03/1980	34 LA BARRE
11	MME	DANRÉE	Simone	19/12/1948	4 LES COUETTES
12	MME	FOISNEL	Pascale	17/07/1961	84 BIARDEL
13	MME	GAILLARD	Maryline	21/03/1960	22 LE CHAMP ROUATARD
14	MME	GICQUEL	Caroline	08/03/1982	1 LES FROTZ
15	MME	GOHIN	Agnès	23/03/1973	25 LE BEAU CHÊNE
16	MME	GROUAZEL	Brigitte	03/10/1958	19 LA GOHÉRIE
17	M.	GUÉRIN	Hervé	20/01/1957	32 LA HAUTE PIGEONNAIS
18	M.	GUINARD	Bernard	19/10/1946	7 PLACE EUGÈNE GUILLEVIC
19	M.	GUINARD	Sylvain	16/05/1984	4 BON ESPOIR
20	MME	JAN	Carole	21/06/1968	46 LE PRÉ BUSNEL
21	M.	JUMELAIS	David	05/09/1968	2 LE CHESNAY
22	M.	LECHAUX	Patrick	26/08/1961	88 BIARDEL
23	M.	LEMAITRE	Philippe	21/01/1965	38 LAUNAY VAUDOISE
24	M.	LEMÉTAYER	Armel	12/07/1956	2 LE FAIL
25	MME	LORRET	Gwenaëlle	25/10/1972	28 LA RAHINETTE
26	MME	MASSARD	Mélanie	28/06/1986	11 LA BRAUDIERE
27	M.	MORIN	Loïc	01/10/1958	16 BIS RUE DE GALERNE
28	M.	PIEL	Loïc	10/12/1963	10 LES COUETTES
29	MME	ROULLÉ	Michelle	30/09/1954	18 LA FOSSE LOUVIERE
30	M.	TOXÉ	Jean	11/04/1952	11 BIS LA DOUETTIERE
31	M.	VERDYS	René	16/11/1958	13 BIS RUE DE GALERNE
32	MME	VILBOUX	Marie-Françoise	07/12/1963	14 BIS RUE DE GALERNE

Le Conseil municipal est invité à valider cette proposition.

NOMBRE DE VOIX EXPRIMÉES	**:**	**26**
NOMBRE DE VOIX POUR	**:**	**26**
NOMBRE DE VOIX CONTRE	**:**	**0**
ABSTENTION(S)	**:**	**0**

Pour extrait conforme :
Le Maire
Arnaud GUINARD